

LES CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Tu as entre 15 et 17 ans ?

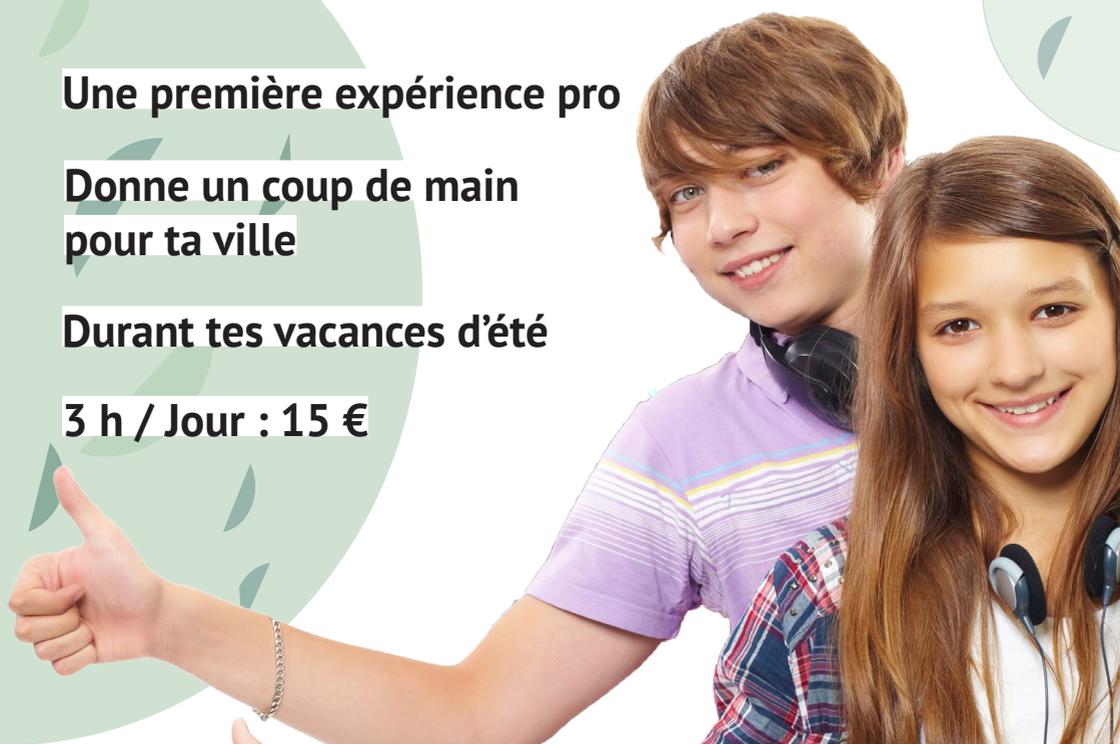
**VIENS FAIRE DES MISSIONS
POUR TA VILLE !**

Une première expérience pro

**Donne un coup de main
pour ta ville**

Durant tes vacances d'été

3 h / Jour : 15 €



Allevard
LES - BAINS

Dossier disponible sur :
www.allevard.fr
en mairie d'Allevard-les-Bains

LES CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Les chantiers argents de poche c'est quoi ?

Ce dispositif est une initiative du conseil municipal en direction de la jeunesse. Il permet aux jeunes Allevardins de 15 à 17 ans, d'effectuer des petits travaux de proximité, participant ainsi à la vie de la commune, durant les vacances scolaires.

Le jeune reçoit une indemnisation de 15 € par demi-journée de 3 h.

Durée maximum : 7 chantiers de 3 heures par jeune durant l'été, 4 chantiers par semaine de 3 heures, 1 chantier par jour de 3 heures.

Quels sont les objectifs des chantiers argent de poche ?

- ♦ Acquérir une première expérience professionnelle.
- ♦ Impliquer les jeunes dans l'entretien de leur ville.
- ♦ S'insérer dans la vie locale.
- ♦ Se responsabiliser.
- ♦ Permettre de disposer d'argent de poche.
- ♦ Sensibiliser au monde du travail.

Qui peut participer ?

Tous les jeunes domiciliés à Allevard qui ont entre 15 ans et 17 ans.

Quel encadrement ?

L'encadrement est assuré par les agents municipaux des différents services de la commune.

Si le jeune doit s'engager à réaliser correctement les tâches confiées, il ne remplace pas pour autant un agent municipal.

Quels travaux ?

Le jeune aura des missions d'entretien de la commune, de rangement, de nettoyage, de classement...

Quelles dates ? Où candidater ?

Les chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires.

Le dossier de candidature est à retirer à la mairie ou à télécharger sur allevard.fr

Les chantiers seront effectués du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.